

EPIDEMIE COVID-19 : RECOMMANDATIONS AUX COMMUNAUTES DE PAROISSES, COMMUNAUTES RELIGIEUSES, RESPONSABLES DE SERVICES ET MOUVEMENTS :

Nous venons de franchir une nouvelle étape dans l'épidémie du COVID-19, suite aux discours du Chef de l'Etat et du Premier Ministre.

Comme chrétiens, nous vivons cette période difficile en tournant nos regards vers le Seigneur. La démarche spirituelle doit accompagner les mesures sanitaires de protection, particulièrement des plus fragiles. Nos malades, les équipes médicales qui les soignent, les familles, nos grands aînés privés de la visite de leurs proches dans les Maisons de Retraite, ont besoin de nos prières.

Nos communautés chrétiennes sont également impactées et nous devons nous soutenir spirituellement.

A la suite des recommandations officielles et en lien avec les services de la Préfecture des P.O :

1-Je recommande aux personnes de plus de 70 ans, et j'inclue les ministres ordonnés qui sont dans cette tranche d'âge, de ne pas participer aux messes dominicales ainsi qu'à aucun rassemblement. Je leur accorde dispense de l'obligation dominicale tant que les directives officielles ne seront pas levées. Notre devoir est la protection des personnes les plus exposées et les plus fragiles.

2-Pour les autres fidèles les messes du dimanche et les messes de semaine sont maintenues

- en respectant le seuil des 100 personnes,

- en appliquant les mesures de prudence indiquées dans mon précédent communiqué et qui constituent des « gestes barrière » au virus.

- en s'organisant pour que les fidèles s'installent une chaise sur deux, un rang sur deux.

3-Les activités pastorales avec les enfants et les jeunes sont suspendues jusqu'à nouvel ordre (catéchèse, aumôneries, scoutismes, mouvements).

4-Les autres activités pastorales (conférences tout public, cours) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

5-Les réunions de travail entre adultes, en petits groupes sont maintenues avec toutes les précautions d'usage (cf mon premier communiqué), si nécessaires et sans obligation pour chacun des membres.

Je mesure ce que toutes ces dispositions représentent comme souffrances pour les fidèles et les ministres ordonnés, particulièrement à toutes celles et ceux qui ne pourront pas accéder aux sacrements pendant cette période. Nous vivons ces moments douloureux pendant le temps du Carême, dans la prière en nous adaptant à cette réorganisation provisoire de notre vie en Eglise. Je remercie chacun et chacun pour sa compréhension.

Que ce temps difficile nous donne également l'occasion de manifester notre attention bienveillante surtout aux personnes fragiles et âgées qui sont les plus touchées par ce dispositif.

Sans remplacer la vie ecclésiale ordinaire, les médias catholiques proposent aux fidèles des rendez-vous et invite à se tourner vers eux pour nourrir notre vie de prière : messe dominicale du Jour du Seigneur (France 2) ; messes (samedi et dimanche), messe quotidienne du pape François (7h), offices et chapelet quotidiens (Lourdes) retransmis par KTO ; messe dominicale sur France Culture ; nombreux offices et prières retransmis par les radios chrétiennes, etc.

Au fur et à mesure de l'évolution de cette épidémie et des informations qui me parviendront, je ne manquerai pas de vous tenir au courant.

Nous pouvons prier le Seigneur par l'intercession de St François de Paule protecteur de la Ville de Perpignan. Qu'il nous stimule dans la charité et nous obtienne d'être prochainement libérés de ce fléau :

« Saint François de Paule, témoin fidèle de Dieu, défenseur de notre cité, écoute-nous ! Nous souvenant d'un passé funeste où notre ville de Perpignan frappée par la peste poussa vers toi un cri vibrant, tu as prié Dieu notre Père d'écarter cette misère et le Seigneur nous rendit la santé, la paix des cœurs et la sécurité. Mais aujourd'hui s'approche une nouvelle menace pour nos familles, pour notre pays et l'humanité. Saint François de Paule, garde nous de tout mal ! Nous reprenons le vœu de nos pères, nous t'invoquons d'un cœur sincère. Accueille nos prières, éloigne le fléau qui nous presse. Ainsi, tu nous guideras vers le Père pour qu'Il nous sauve. Saint François de Paule, prie pour nous ! »

+Norbert TURINI
Evêque de Perpignan-Elne
Vendredi 13 mars 2020

Communiqué du 29 février 2020 :

Afin de contribuer à la lutte contre l'épidémie de Coronavirus et de suivre les dernières recommandations transmises hier soir par M. le ministre des Solidarités et de la Santé, Mgr Turini, évêque de Perpignan-Elne, a demandé à l'ensemble des prêtres des paroisses du diocèse de respecter les mesures suivantes au cours des messes et dans leur église :

- Éviter de se serrer la main et de s'embrasser conduit, dans la liturgie, à s'abstenir du geste de paix.
- Pour le rite du lavabo, ne pas hésiter à utiliser une aiguière et de l'eau savonneuse.
- S'il y a concélébration, les prêtres et autres ministres ne communient que sous le geste de l'intinction.
- La communion eucharistique ne peut être donnée que dans les mains.
- Recommander aux prêtres de se laver les mains après avoir donné la communion, même dans la main.
- Vider les bénitiers présents dans l'église

Le Père Évêque remercie chacun pour le respect de ces consignes et invite les catholiques à prier pour les malades et les soignants.